

---

# Atelier de l'Ourcq

**Atelier de l'Ourcq**  
**Félix Mulle & associés**

24, rue du Pré-Saint-Gervais  
93500 Pantin  
T. 09 81 24 50 88  
contact@felix-mulle.com

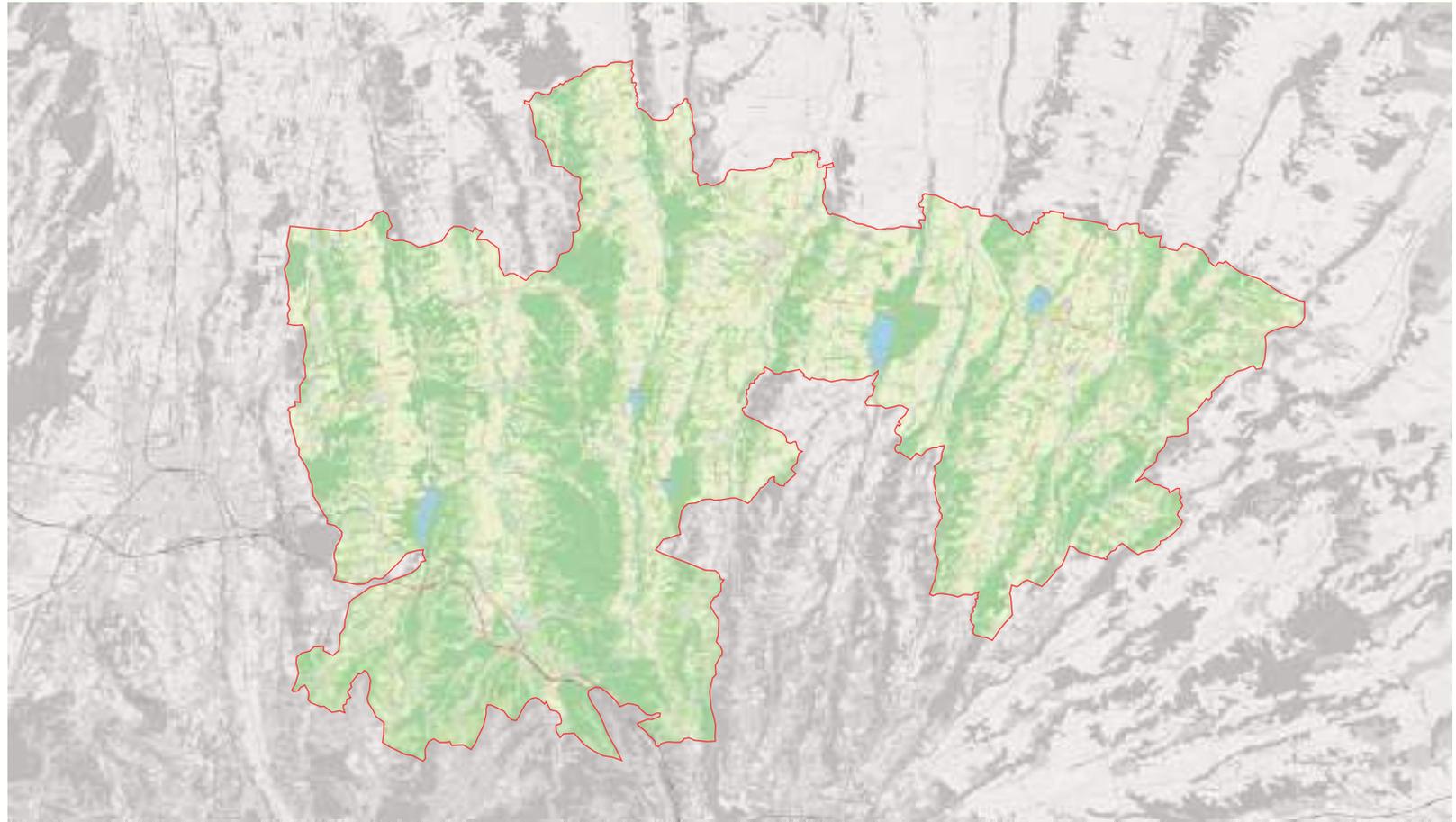
**Zefco**  
**L'atelier de la ville en transition**

36 boulevard de la Bastille  
75012 Paris  
T. 01 43 57 28 24

**Référence dossier : 66ATF-07**  
**Phase : restitution**  
**Date : 10 octobre 2021**

**PETR - Pays des coteaux**  
16, rue du Corps-Franc-Pommiès  
65230 Castelanau-Magnoac  
T. 05.62.98.05.76

**DDT 65**  
3 rue Lordat BP 1349  
65013 Tarbes Cedex 9  
T. 05.62.51.65.65



# **PETR - PAYS DES COTEAUX**

## **Amplifier la transition écologique**

### **PROVISOIRE**

# SOMMAIRE

<b>Sommaire</b> .....	<b>2</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
Contexte et problématique .....	4
Les enjeux de la transition .....	5
La trajectoire de neutralité carbone .....	6
<b>Préambule</b> .....	<b>8</b>
Rappel du déroulé de l'atelier .....	9
Préambule .....	10
<b>Le territoire du PETR</b> .....	<b>11</b>
Un territoire rural.....	12
Un territoire relativement homogène .....	14
Un territoire morcelé sur le plan administratif.....	17
Un territoire qui fait preuve de beaucoup d'inventivité en matière de transition écologique .....	18
Un territoire lancé sur la transition énergétique.....	19
Assurer la transition complète du territoire .....	21
Les enjeux de l'atelier.....	23
<b>Les enseignements de l'atelier</b> .....	<b>24</b>
Déterminer des unités d'espace et d'action.....	25
Le partage d'expérience, un moment clé pour la dynamique d'amplification des projets de transition écologique .....	26
Engager la transition grâce à de premières actions rapides.....	29
Assurer la transition du territoire à long terme.....	32
<b>Annexes</b> .....	<b>35</b>

---

# INTRODUCTION

# Les enjeux de la transition

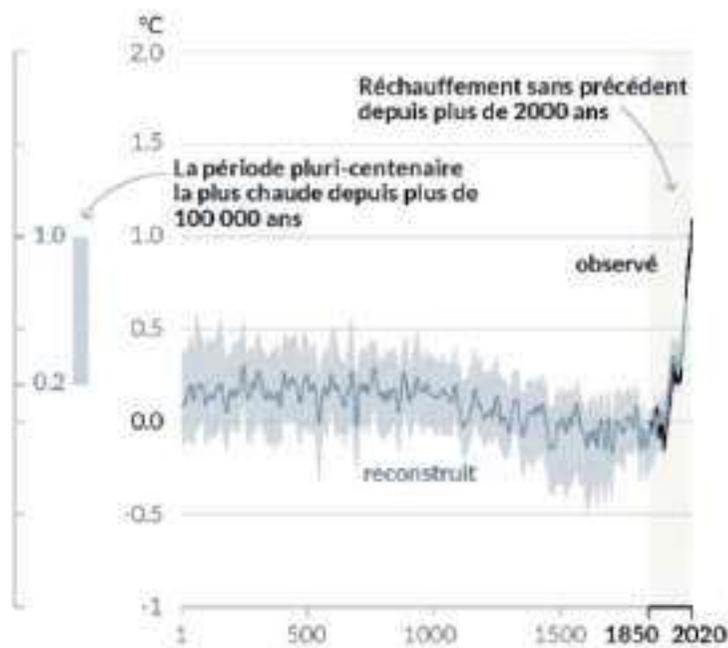
L'alerte rouge du 6e rapport du GIEC (Groupe International d'Études Climatiques), paru en août 2021, est sans appel : nous subissons déjà les effets du dérèglement climatique qui s'accroît. Le climat se réchauffe depuis l'ère préindustrielle sous l'effet des facteurs humains qui a provoqué un réchauffement sans précédent depuis plus de 2000 ans. La température moyenne va continuer de croître et va s'accompagner de phénomènes extrêmes de plus en plus fréquents, parfois combinés : vagues de chaleur, précipitations intenses, sécheresses agricoles... Réagir face à ce phénomène implique :

- Un changement radical de nos modes de vie, de produire, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'origine de ce dérèglement;

- De s'adapter face au climat et ses phénomènes extrêmes pour assurer le confort en toutes saisons et la résilience des territoires.

## Changements de la température de surface globale par rapport à 1850-1900

a) Changement de la température à la surface du globe (moyenne décennale) tel que reconstruit (1-2000) et observé (1850-2020)



b) Changement de la température à la surface du globe (moyenne annuelle) tel qu'observé et simulé avec les facteurs humains et naturels et les facteurs uniquement naturels (sur la même période de 1850 à 2020)

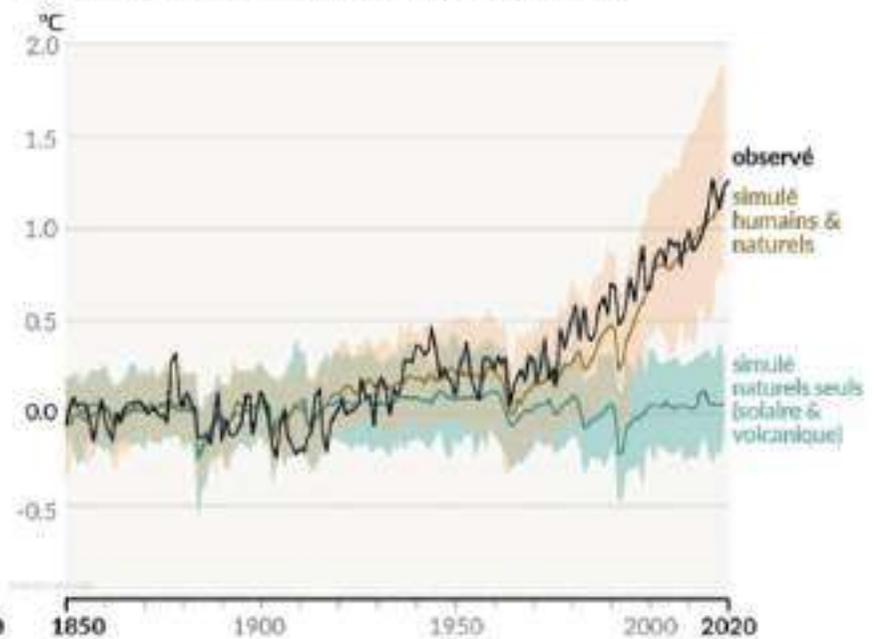


Figure SPM.1: Histoire du changement de la température mondiale et causes du réchauffement récent.

# La trajectoire de neutralité carbone

## Un changement radical à opérer

« Si nous réduisons les émissions à zéro demain, le monde cesserait probablement de se réchauffer. La question de savoir à quelle vitesse nous pouvons réduire les émissions de manière réaliste est une question de politique et d'économie, et non de science physique ». Zeke Hausfather

La France s'est engagée, aux côtés de 194 pays, à contenir le réchauffement climatique en dessous des 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, dans le cadre des Accords de Paris. Cet objectif international s'est décliné à l'échelle française dans la Stratégie Nationale Bas Carbone publiée en 2015 et révisée en 2018-2019, faisant suite notamment à la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV). Il s'agit de la feuille de route nationale pour lutter contre le changement climatique.

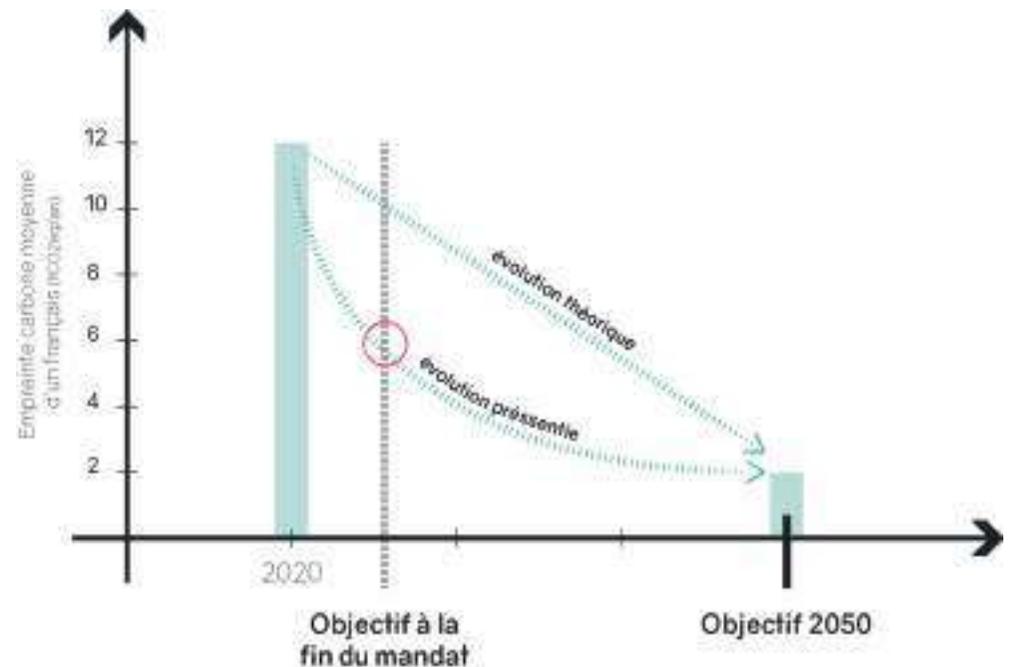
Elle fixe des objectifs et des orientations par secteur d'activité pour atteindre la neutralité carbone en 2050 avec pour premier échelon des objectifs forts à atteindre dès 2030 :

- -49 % d'émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du Bâtiment par rapport aux émissions de 2015
- -28 % d'émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des Transports par rapport aux émissions de 2015
- Zéro artificialisation nette dans le secteur de l'urbanisme et de l'aménagement

La valeur carbone est l'outil de mesure des efforts à mettre en œuvre pour relever le défi du changement climatique. Atteindre la neutralité carbone en 2050 pour limiter le réchauffement climatique en dessous des 2 °C nécessite l'implication de tous les secteurs d'activité en France. L'aménagement urbain est particulièrement concerné par cette trajectoire, car il concentre les leviers d'action : zéro artificialisation nette, désimperméabilisation, développement des transports alternatifs à la voiture individuelle, maillage des déplacements doux, modes constructifs, développement des énergies renouvelables, préservation des écosystèmes, renaturation des espaces...

Cette trajectoire volontariste et indispensable pour être à la hauteur du défi de réduction du réchauffement climatique rend décisif le mandat en cours. La réduction pressentie des effets de gaz à effet de serre sur le territoire n'est pas linéaire : les décisions clés de ce mandat doivent générer une réduction forte des émissions, dans les prochaines années, suivie d'une réduction plus progressive dépendante de la transition de toutes les filières et de l'apparition de nouvelles solutions.

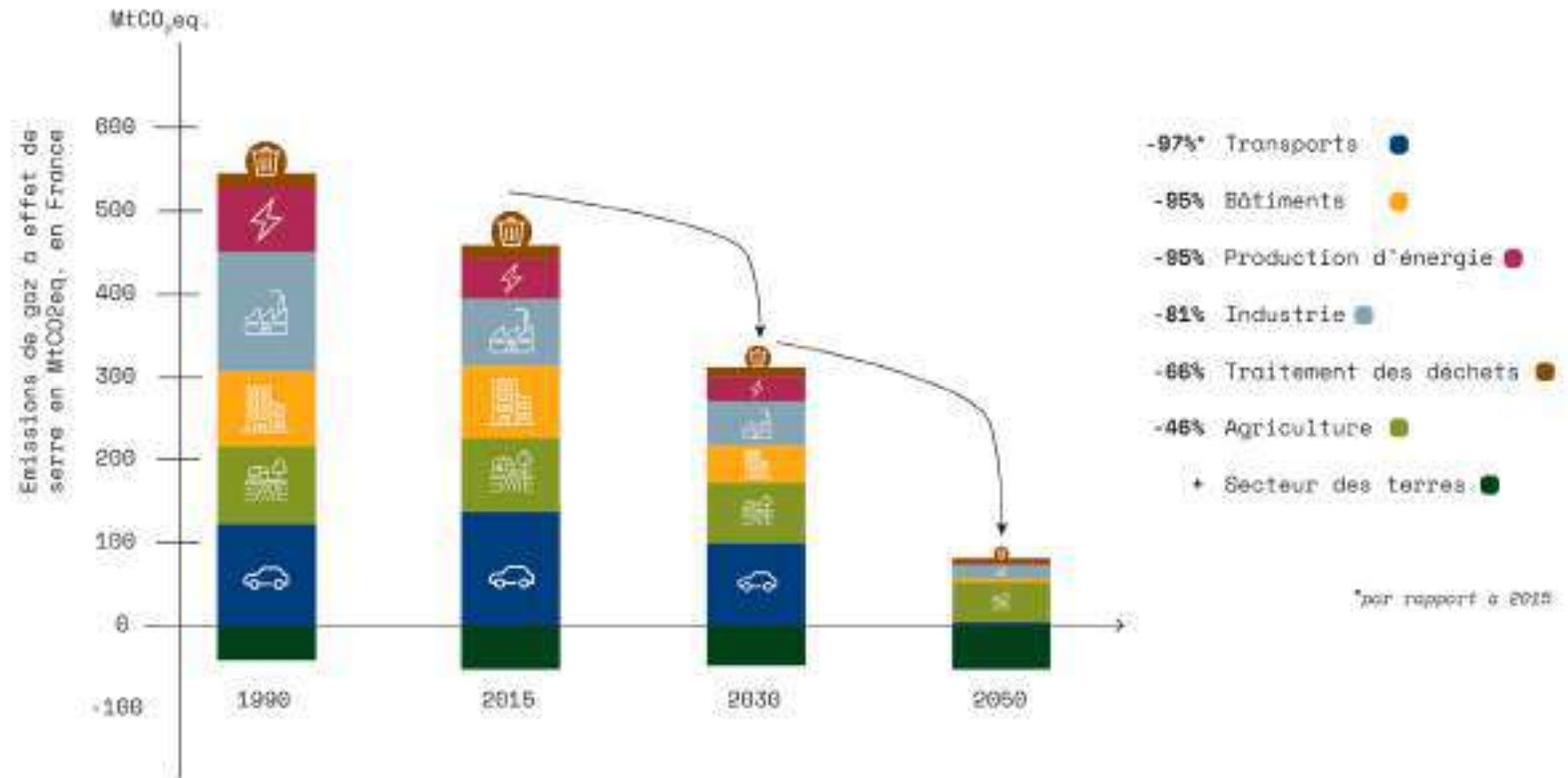
La rédaction du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) doit ainsi concentrer des actions fortes, radicales, à la hauteur des enjeux de transition du territoire du Pays des Coteaux.



# La trajectoire de neutralité carbone

Les enjeux de transition sont multiples et corrélés à la trajectoire de neutralité carbone portée par la Stratégie Nationale Bas Carbone : en 2050 le territoire vivra de manière complètement différente avec des émissions de gaz à effet de serre drastiquement réduites dans tous les secteurs : -97 % des émissions générées par les transports, -95 % des émissions générées par les bâtiments (construction et consommations énergétiques), -95 % générées par les installations de production énergétique....

C'est bien par une approche transversale et en s'appuyant sur des dispositifs multifonctionnels, permettant d'agir simultanément sur plusieurs postes d'émissions, que l'atteinte de ce cap sera possible.



---

# **LE TERRITOIRE DU PETR**

# Un territoire rural

## Un territoire rural, très agricole.

**Le PETR du Pays des Coteaux est un territoire rural, caractérisé par ses paysages agricoles, représentant, avec les zones boisées plus de 95 % du territoire.**

L'atlas des paysages (effectué par le CAUE 65 - Vu D'Ici - Terres Neuves - Althis - Emanence) a mis en lumière la diversité des paysages résultant de l'entremêlement des milieux et de la géographie particulière du territoire. De grandes cultures s'étendent dans les fonds de vallées, des prairies et des pâturages remontent sur les coteaux et les crêtes sont occupées par des boisements.

**Le territoire est faiblement peuplé avec une population de 19946 habitants pour 590 km<sup>2</sup>, soit une densité très faible de population 33,7 hab/km<sup>2</sup>.** La présence de l'urbanisation ponctue le paysage avec une diversité d'implantation et une présence constante : coiffant le haut des crêtes, occupant de manière linéaire les versants, ou s'étalant en fond de vallées long des rivières. A cela, il faut ajouter des maisons dispersées le long des voies.



Le PETR du Pays des Coteaux, un territoire très agricole

# Un territoire rural

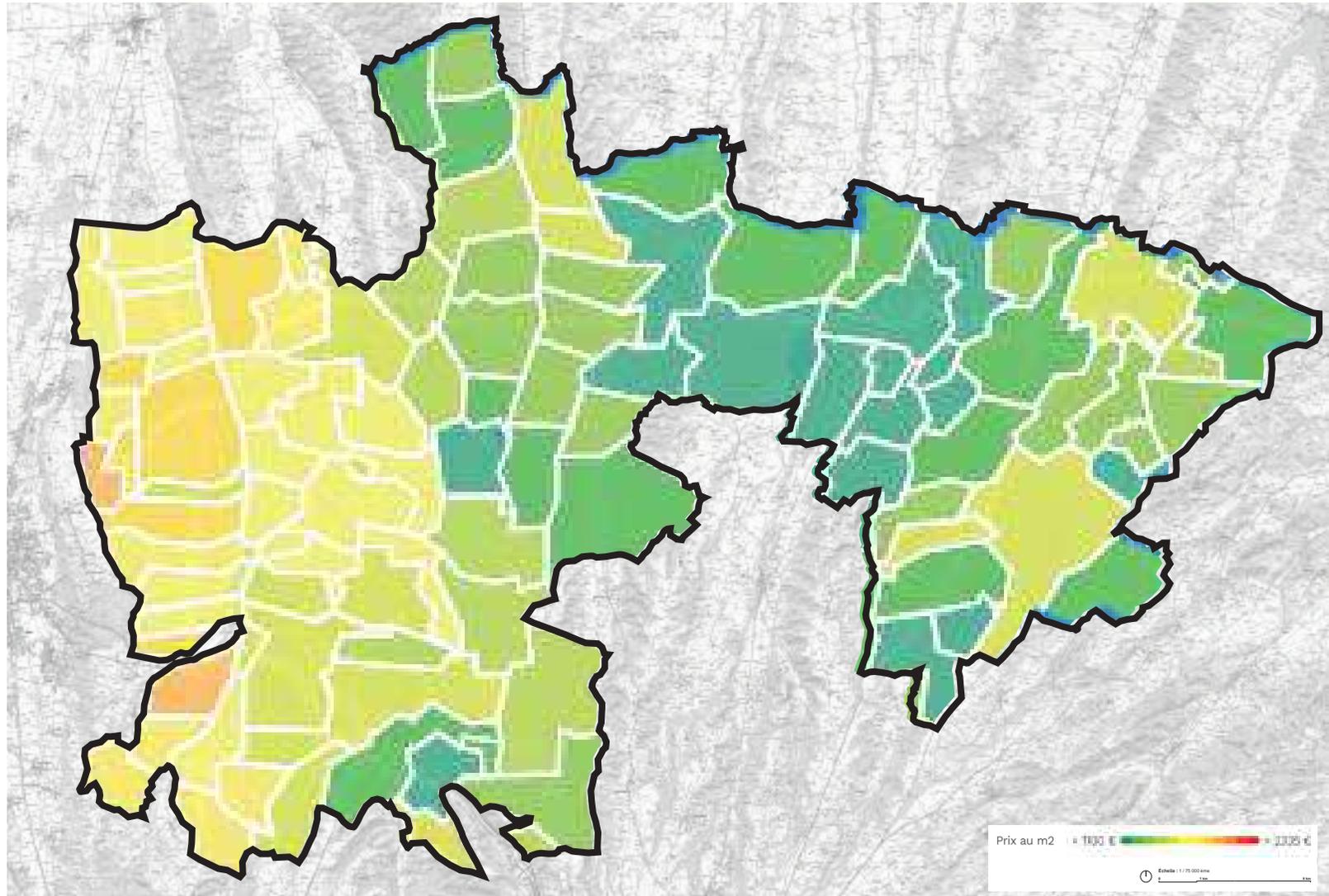
Prix moyen des ventes immobilières  
depuis le 1 octobre 2021.  
www.meilleursagents.com

## Un territoire peu riche, mais qui n'a pas connu de déclin brutal

**Le territoire du PETR est peu riche, mais sans grandes disparités visibles. Il jouit d'une certaine stabilité historique et n'a pas subi de forts bouleversements de désindustrialisation.** En atteste la préservation de son paysage, où la présence de friches industrielles est presque inexistante.

Les valeurs mobilières sont dans l'ensemble assez basses et on remarque, une légère différence entre la Communauté de commune du Pays de Trie et Magnoac et la CC Val d'Arros. Cette dernière recevant la pression de la ville de Tarbes sur le prix de son foncier.

- Prix moyen de l'immobilier/m<sup>2</sup> :
  - » Tournay : 1663 €;
  - » Castelnau-Magnoac : 1115 €;
  - » Trie-sur-Baïse : 1052 €.
- Niveau de vie médian/habitant/an :
  - » Tournay : 19584 €/an
  - » Castelnau-Magnoac : 17529 €/an
  - » Trie-sur-Baïse : 17763 €/an
  - » Hautes-Pyrénées : 22656 €/an

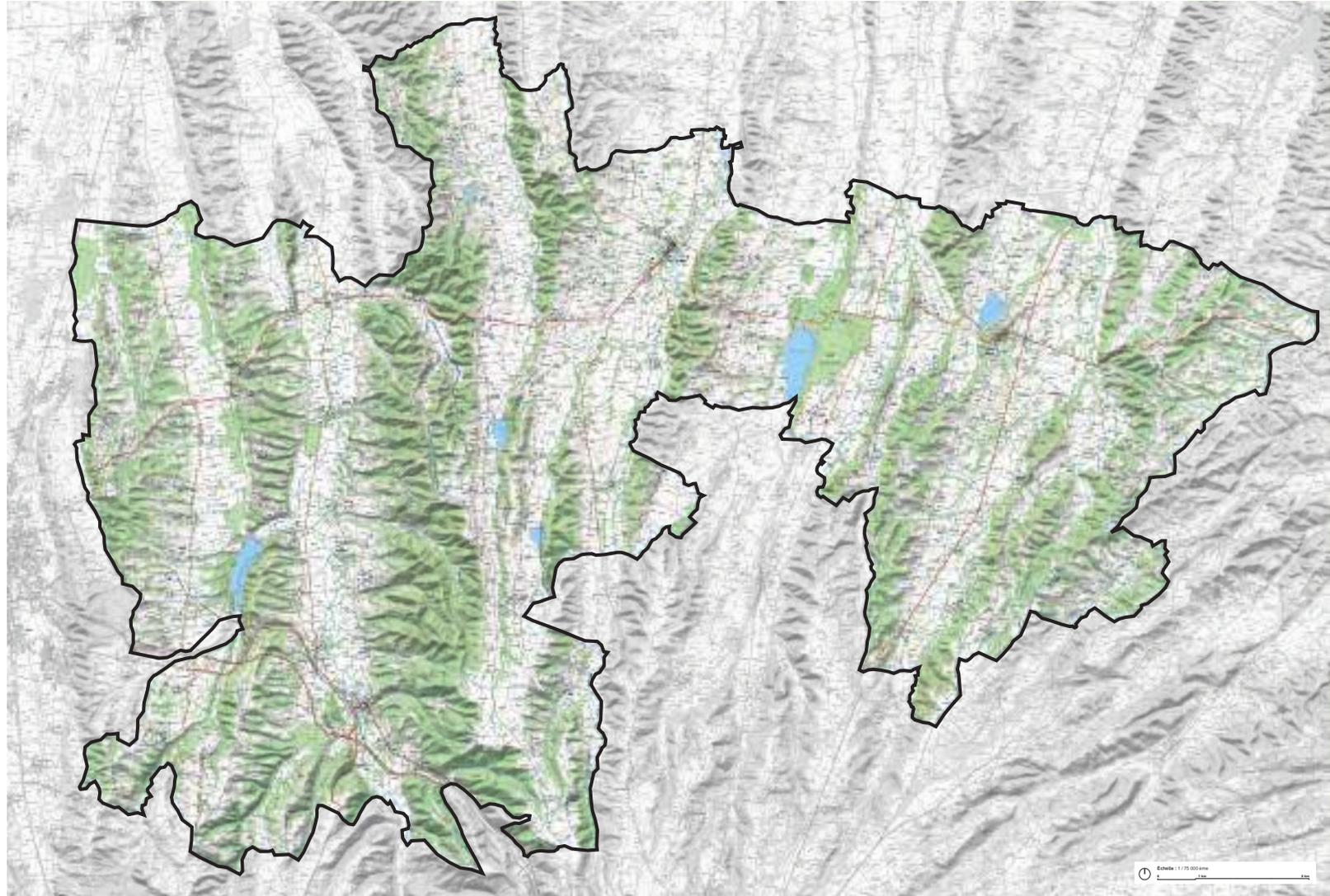


# Un territoire relativement homogène

## Une géographie singulière : la digitation collinaire et des vallées parallèles

Le Pays des Coteaux fait partie de l'unité paysagère des coteaux de Bigorre analysés dans l'atlas des paysages. **Sa structure paysagère est marquée par la digitation collinaire formant un éventail de vallées et de crêtes, nord-sud, perpendiculaires aux Pyrénées.**

La digitation collinaire est formée d'une succession de collines douces et de petits promontoires boisés dégagant des coteaux asymétriques. Creusées par les rivières descendant du plateau de Lannemezan, les vallées s'élargissent au nord. Couloir naturel, elles ont structuré l'urbanisation dont les principales voies suivent l'orientation nord-sud dans l'axe des Pyrénées en toile de fond.



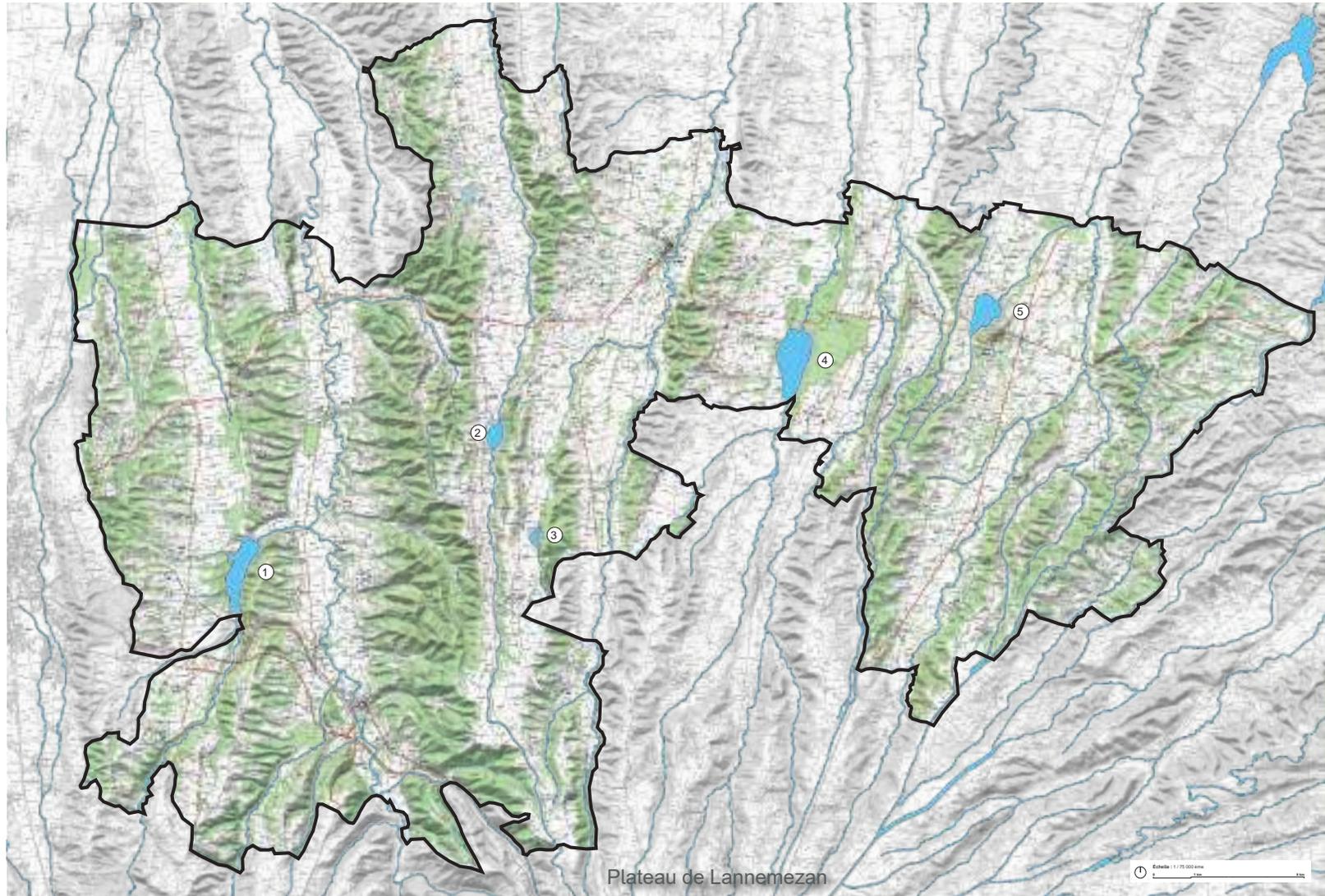
# Un territoire relativement homogène

## Une géographie singulière : le rôle particulier notamment dans la gestion de l'eau :

**Un réseau hydrique complexe de rivières et de canaux structure le territoire.** Naissant sur le plateau de Lannemezan aux portes des balcons pyrénéens, les rivières s'écoulent vers le nord en direction de la Garonne, irriguant les territoires en aval. Le plateau de Lannemezan est lui alimenté par le canal de la Neste qui remonte vers le Nord et qui capte les eaux des montagnes. Ce canal, conçu au XIXe, confère à l'éventail gascon une alimentation maîtrisée en fonction de ses besoins (17 rivières sont alimentées par le canal).

**Le territoire est également marqué par de grandes retenues d'eau collinaires artificielles, installées sur les hauts de vallon.** Situées stratégiquement en amont des cultures, elles irriguent les cultures situées dans les vallées en aval. S'est forgé avec le temps une véritable expertise dans le domaine de la gestion de l'eau. **Si la plupart jouent le rôle uniquement d'infrastructures, autour du lac de l'Arrêt Darré est implanté un secteur de loisir.**

Le réseau hydrique et les principales retenues collinaires :  
1 - Lac de l'Arrêt Darré  
2- Lac de Sère-Rustaing  
3- Réservoir du Lizon  
4- Lac de Puydarrieux  
5- Réservoir de Magnoac



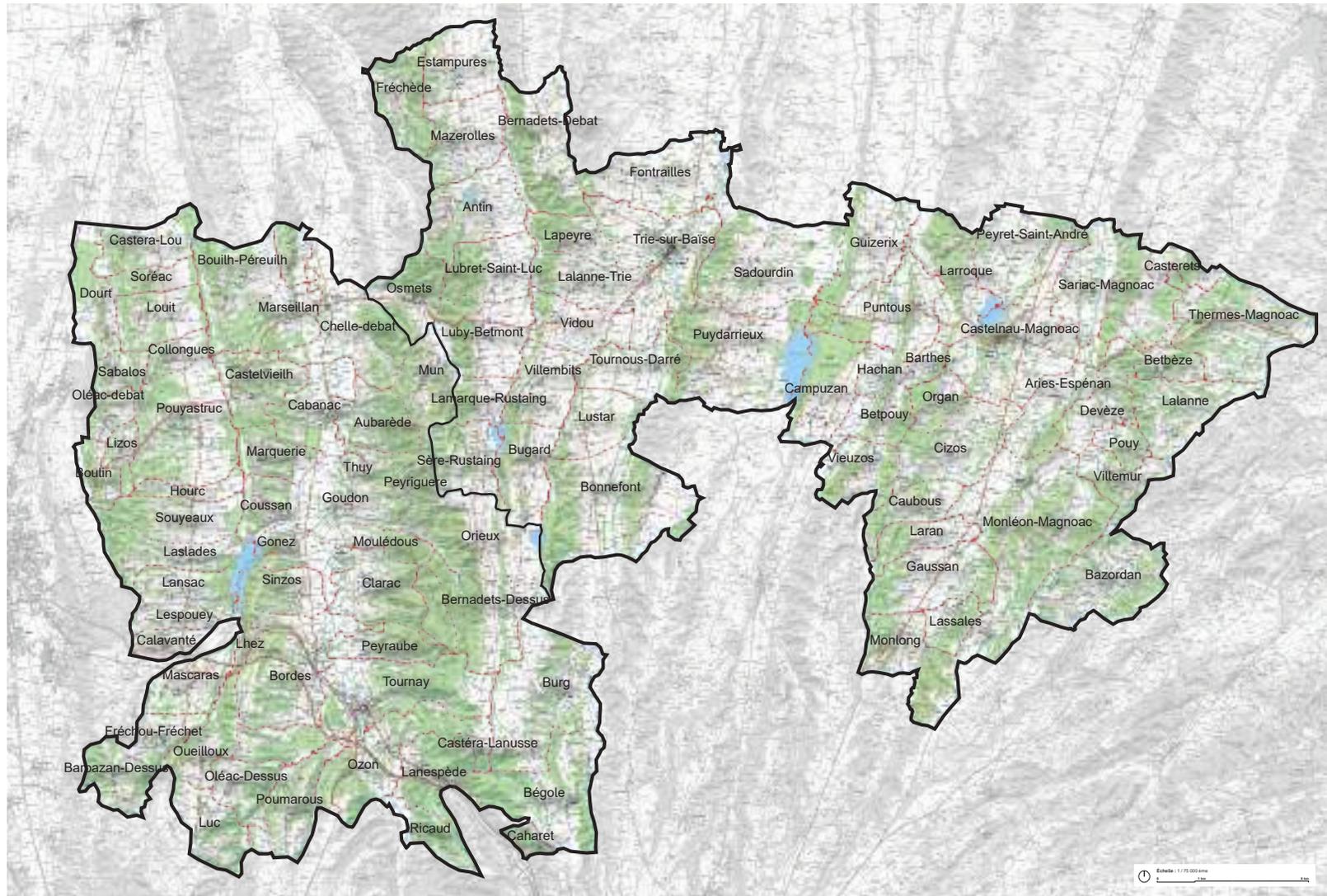
# Un territoire relativement homogène

Les 103 communes du PETR du Pays des Coteaux créent un maillage constant de villes et villages

## Un maillage resserré de petits villages

**Le territoire du Pays des Coteaux est composé de 103 communes, regroupées en deux communautés de commune : La CC du Pays de Trie et Magnoac et la CC du Val d'Arros.** Ce maillage dense de commune jalonne le territoire comme autant de points de repère dans le paysage. **Bien que l'écart de population entre les bourgs centres et les villages les moins peuplés soit important, la constellation de communes crée un relatif équilibre et une répartition homogène de la population sur le territoire.**

Hérité d'une histoire singulière, ce découpage du territoire en une multitude de communes a généré une organisation du territoire spécifique. L'échelle de la commune prend donc une place importante dans l'organisation du territoire et la relation entre citoyens et élus, qu'il s'agit de prendre en compte et de valoriser.



# Un territoire morcelé sur le plan administratif

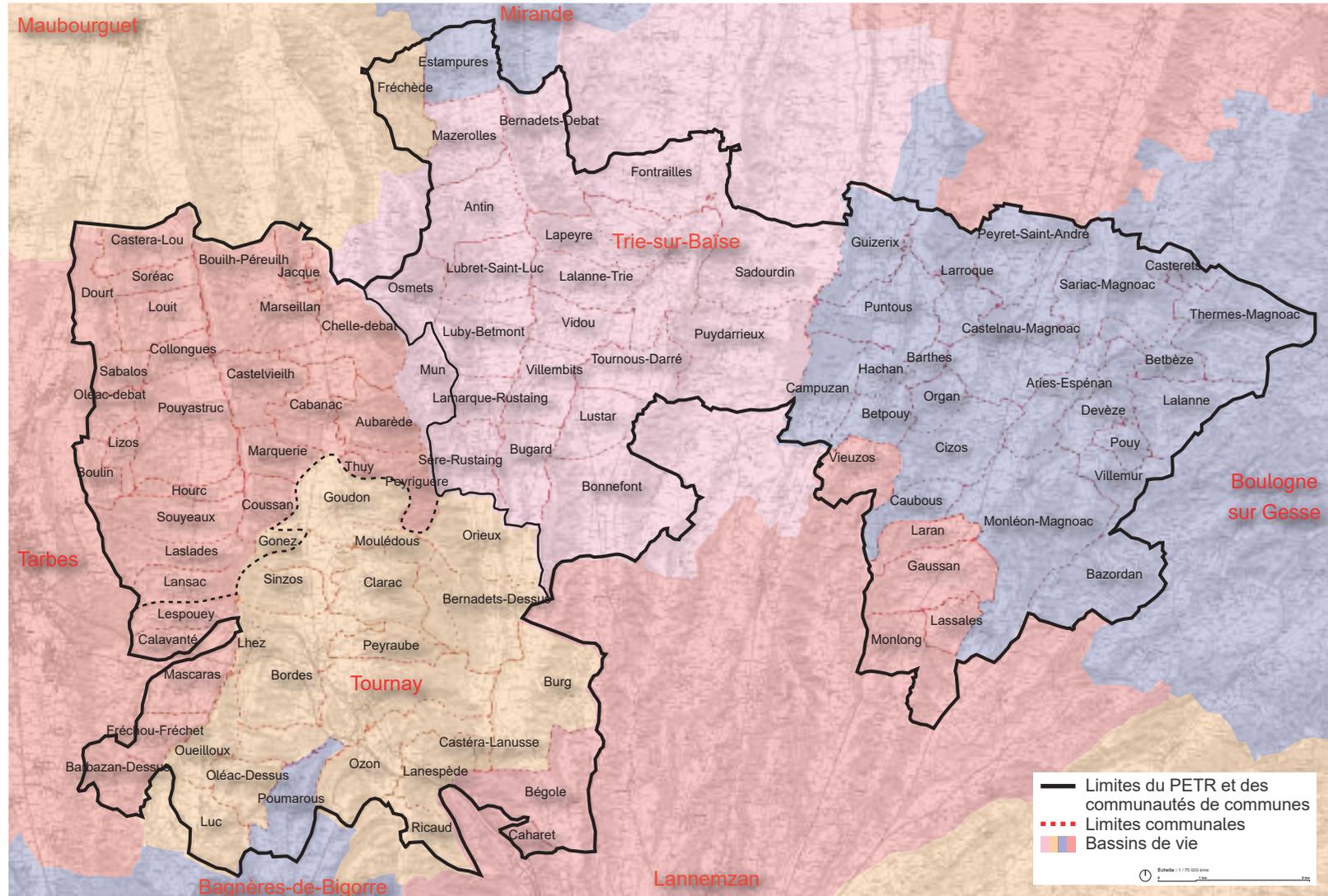
La superposition des différentes couches administratives et des bassins de vie illustre la complexité de l'organisation du territoire et la difficulté à créer un sentiment d'appartenance

## Un territoire morcelé sur le plan administratif

L'organisation à l'échelle supra-communale est issue de rapprochements contraints de territoires avec des cultures de fonctionnement différents. **La superposition de ces différentes limites de fonctionnement révèle, des enclaves, des limites départementales, communautaires, cantonales, qui ne correspondent pas forcément aux bassins de vie, qui sont eux très imbriqués.**

**L'échelle communale semble le seul échelon administratif dont le périmètre est cohérent à la fois avec l'histoire, le sentiment d'appartenance, les modes de vie, etc.** La petite taille pouvant s'apparenter à « un quartier dans le territoire », un grand immeuble, etc. **Cependant à cet échelon, la force de frappe, et la capacité à faire projet limitée. Cela nécessite donc des structures coopération, telle que les intercommunalités.**

Ce morcellement administratif rend plus difficile la coopération à grande échelle, car l'échelle des actions diffère de celle des besoins du quotidien.



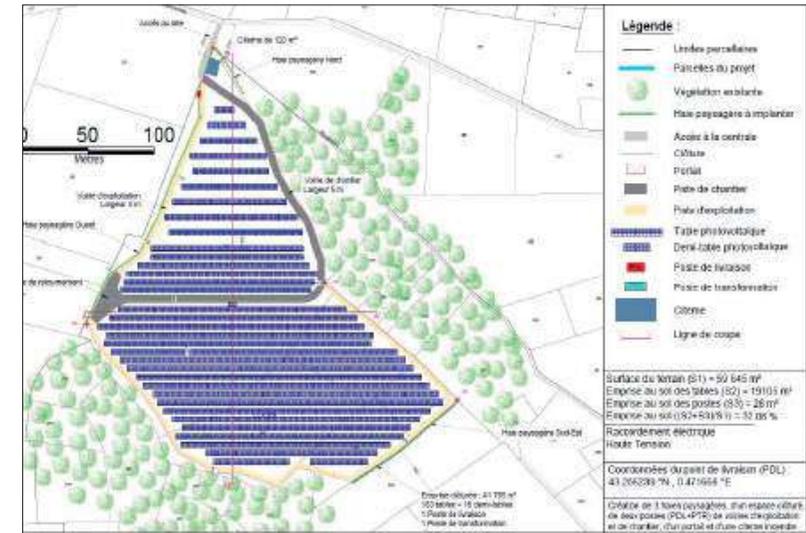
# Un territoire qui fait preuve de beaucoup d'inventivité en matière de transition écologique

## Un territoire qui fait preuve de beaucoup d'inventivité en matière de transition écologique

**Les visites qui ont eu lieu lors de l'atelier nous ont permis de nous rendre compte des nombreuses initiatives existantes en matière de transition écologique :**

- » Unité de méthanisation
- » Projets d'agrivoltaïsme
- » Projet de microcentrale hydroélectrique
- » Opérations d'amélioration de l'habitat
- » Etc.

Ce foisonnement de projet atteste du dynamisme du territoire et de son inventivité. Pourtant, comme l'ont témoigné les intervenants, ces opérations sont toujours longues, elles demandent des convictions, mais aussi beaucoup d'énergie et de persévérance. **Accompagner, ou porter de tels projets se révèle complexe, notamment pour de petites collectivités, avec de faibles moyens financiers et humains.**



# Un territoire lancé sur la transition énergétique

## La rénovation énergétique

**Les visites qui ont eu lieu lors de l'atelier nous ont permis de nous rendre compte des initiatives existantes pour rénover le parc bâti existant :**

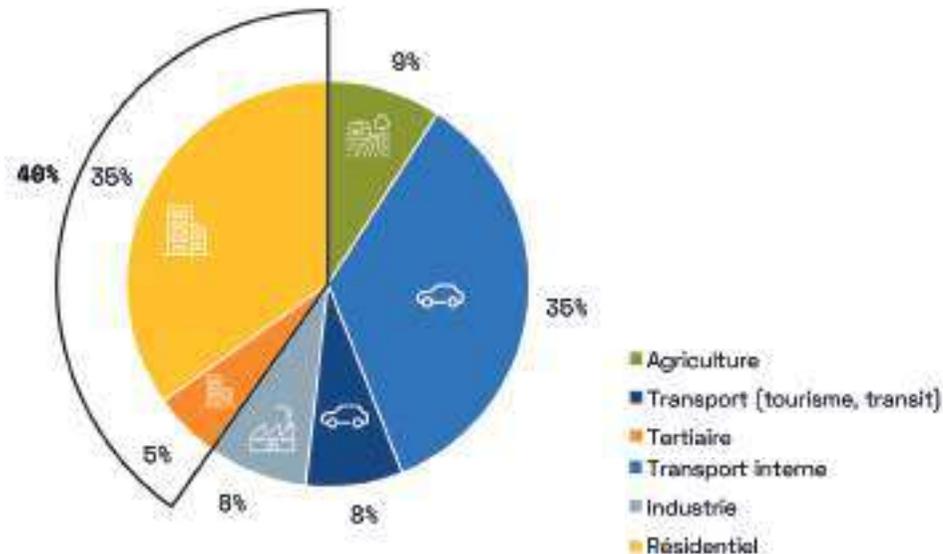
- » OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) : démarche portée par le PETR et animée par Altaïr pour accompagner les propriétaires à la rénovation de leur parc bâti
- » Le Guichet de la rénovation énergétique du département
- » Le SDE (syndicat départemental des énergies) accompagnant la rénovation des équipements publics
- » Etc.

Si 40 % des consommations énergétiques du territoire sont bien générées par le bâtiment (résidentiel et tertiaire), ces derniers présentent un taux d'EnR déjà élevé sur le chaud (56 %) et ne représentent que 8 % des émissions carbone du territoire. **La difficulté réside dans la typologie des logements existants : 93 % des logements du territoire sont des maisons individuelles dont la rénovation est dépendante des moyens des**

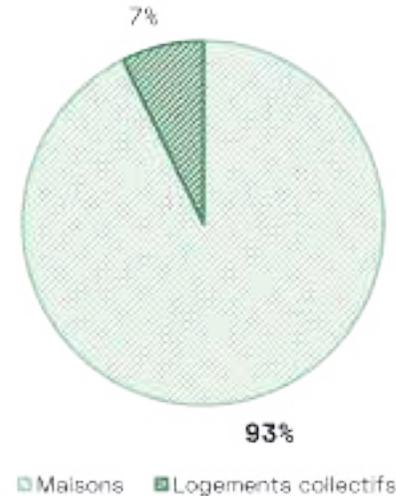
**ménages, de leur volonté et ainsi plus complexe à mettre en œuvre.**

L'autre défi du territoire est la baisse d'attractivité des logements des centres-bourgs, dans les Bastides (maisons sans jardin, pièces morcelées...). **La vacance augmente à proximité directe des services de centre-bourgs et s'accompagne de constructions neuves en périphérie générant l'artificialisation des sols.**

L'importance des consommations énergétiques du bâtiment dans les consommations énergétiques du territoire (2015)



Un parc bâti composé essentiellement de maisons individuelles



L'OPAH portée par le PETR sur le territoire

**Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat**

**OPAH DES COTEAUX**

Portée par le:  
**PETR DES COTEAUX**

2021-2026



# Un territoire lancé sur la transition énergétique

## Le développement des énergies renouvelables et de récupération

**Aujourd'hui le territoire profite déjà d'un taux d'énergies renouvelables élevé sur le chaud de 56 % grâce principalement au bois énergie et chauffage et à la biomasse.**

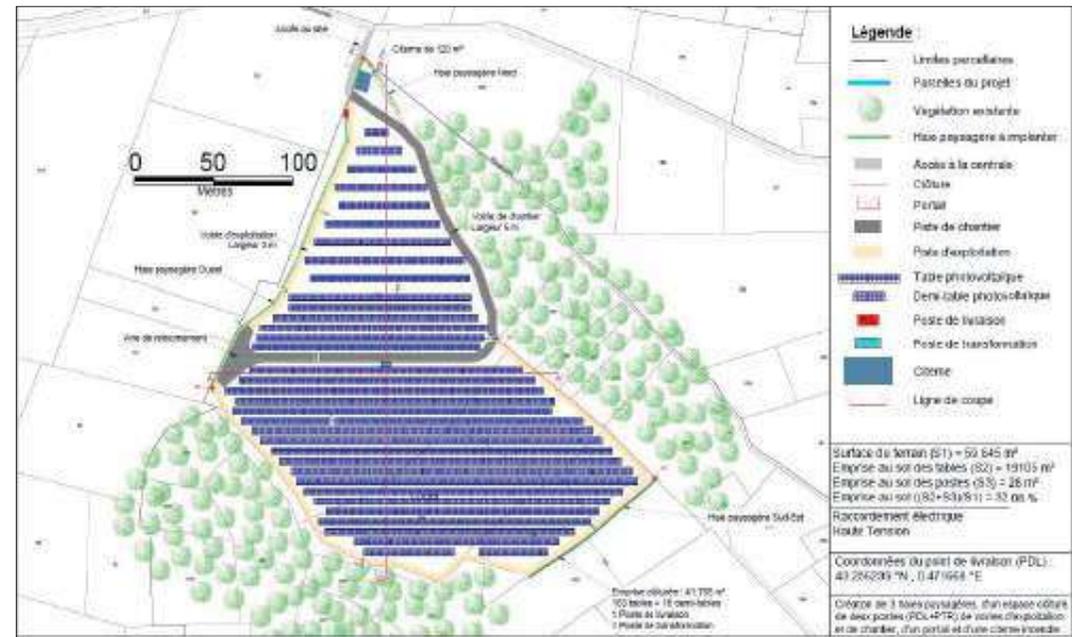
Aujourd'hui 41 % des maisons sont déjà chauffées en bois et 7 % utilisent le bois en appoint. Cela constitue le socle d'énergies renouvelables déjà en place sur le territoire auquel s'ajoutent des dispositifs mutualisés et collectifs particulièrement intéressants pour leur ancrage local :

- » La chaufferie collective biomasse de Castelnau-Magnoac financée à 100 % par le SDE et approvisionnée par une entreprise du Gers
- » L'unité de méthanisation collective de St Sever montée par 6 associés et impliquant 4 exploitations agricoles. Elle valorise les effluents agricoles et alimente le réseau de gaz en biogaz.
- » Le projet de centrale photovoltaïque au sol de Cizos valorisant une friche agricole publique jamais exploitée et mise à disposition d'un éleveur pour pâturage

L'unité de méthanisation de St Sever est particulièrement inspirante pour la démarche multifonctionnelle qu'elle met en place : valorisation des effluents agricoles, production de biogaz, production d'un digestat utilisé pour fertiliser les sols agricoles... L'implantation de ces installations est cependant aujourd'hui totalement dépendante des subventions et de la garantie de tarif de rachat sur 15 ans.

Ce foisonnement de projet atteste du dynamisme du territoire et de son inventivité. Pourtant, comme l'ont témoigné les intervenants, ces opérations sont toujours longues, elles demandent des convictions, mais aussi beaucoup d'énergie et de persévérance. **Accompagner, ou porter de tels projets se révèle complexe, notamment pour ces petites collectivités.**

Le projet de centrale solaire au sol à Cizos



L'unité de méthanisation de St Sever



Chaufferie biomasse identique à celle mise en place à Castelnau-Magnoac



# Assurer la transition complète du territoire

## Agir sur les mobilités

La concentration des enjeux de transition énergétique sur le seul volet des consommations générées par le bâtiment et le développement des énergies renouvelables est insuffisante : les déplacements constituent un poste aujourd'hui très émetteur sur le territoire auquel la trajectoire de transition doit s'atteler.

Il représente :

- 35 % des consommations énergétiques du territoire
- 17 % de ses émissions carbone.

L'essence et le gazole couvrent 49 % des consommations énergétiques du territoire et 83 % des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture (contre 70 % en moyenne nationale).

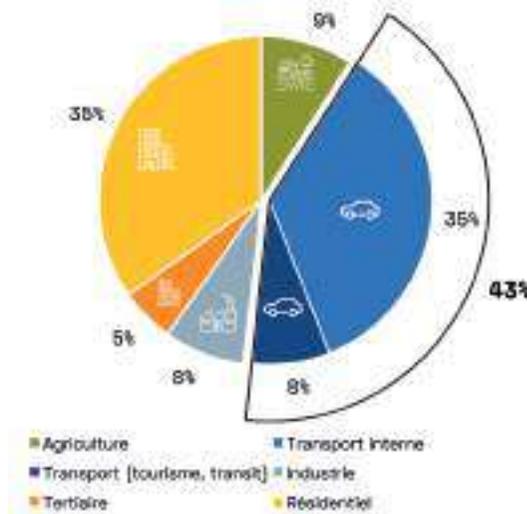
Le territoire du Pays des Coteaux est très dépendant de la voiture et sa structuration autour de 3 bourgs-centres entourés d'une centaine d'autres communes génère des besoins de mobilité quotidien pour ses habitant.e.s. pourtant, la trajectoire nationale bas carbone implique un changement profond des pratiques pour être à la hauteur de la réduction des émissions attendues.

En 2050 le budget carbone admissible lié à la mobilité ne sera plus que de 0,3 kgCO<sub>2</sub>/habitant soit 98 % moins qu'aujourd'hui. Ces 0.3 kgCO<sub>2</sub>/habitant pourront permettre des distances parcourues très variées selon les modes de déplacements de quelques kilomètres en voiture à des centaines de kilomètres en train ou en vélo électrique.

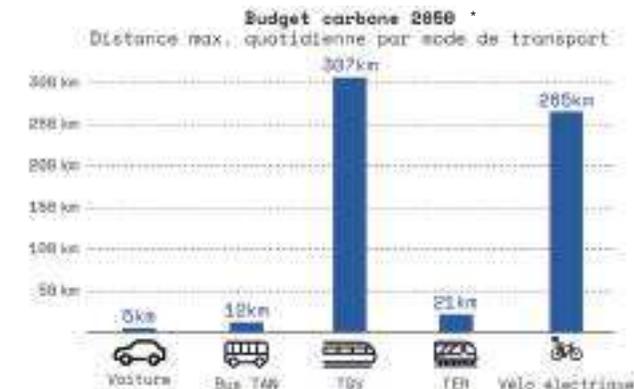
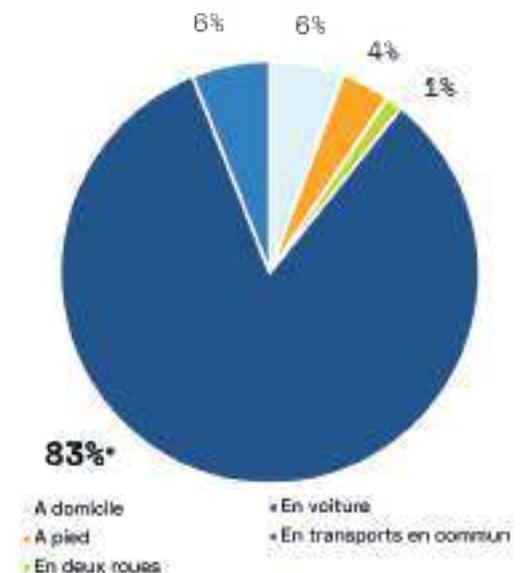
Comment programmer les centres-bourgs et les bourgs des autres communes pour réduire les déplacements du quotidien (courses, santé, éducation...)? Comment structurer des transports en commun ou partagés complémentaires pour offrir des alternatives à la voiture? Comment améliorer le maillage cyclable pour inciter aux déplacements en vélos électriques facilitant les plus grandes distances?

L'identité du territoire rend la résolution de cette équation complexe. Une réflexion complète doit être menée pour structurer la transition du territoire et l'accompagnement des évolutions de mobilité, au même titre que l'étude effectuée sur le volet énergétique.

Le poids des déplacements dans les consommations énergétiques du territoire (2015)



Le poids de la voiture dans les déplacements domicile-travail sur le territoire



\* sous l'hypothèse calculatoire intégrant 3 week-ends à 300 km et un déplacement à 1000 km dans l'année

# Assurer la transition complète du territoire

## Amplifier le rôle de l'agriculture : créer des synergies

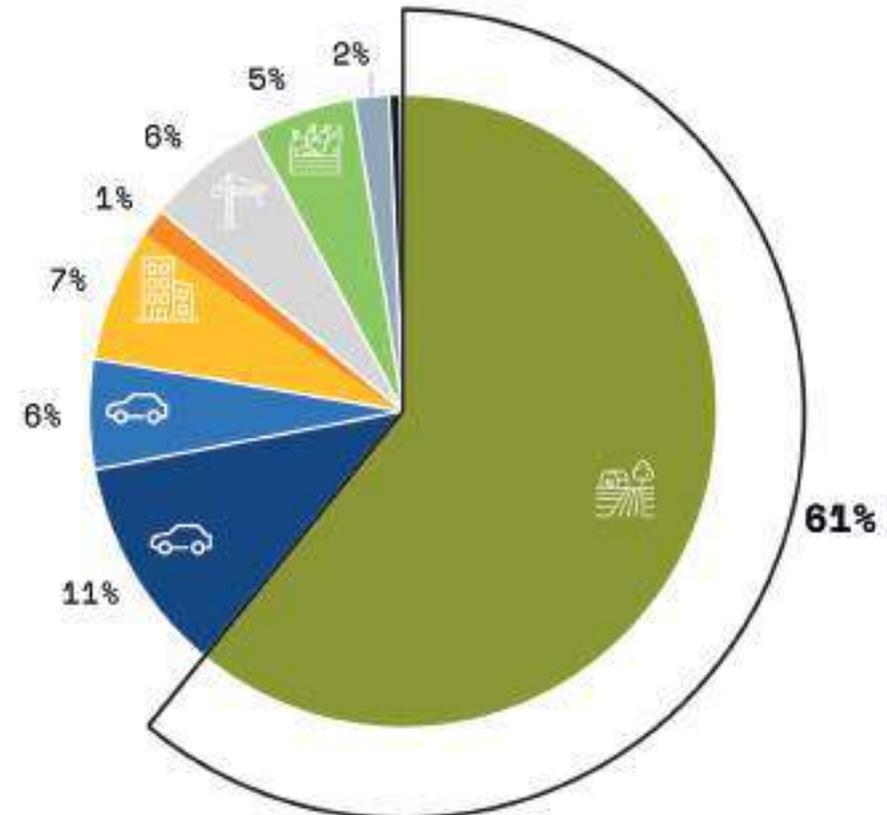
Le territoire est intrinsèquement agricole : 68 % des sols sont occupés par l'agriculture. Un poste d'activité très important sur le Pays des Coteaux qui impacte également le bilan carbone du territoire dont 61 % des émissions sont générés par ce secteur d'activité. Ces émissions sont générées principalement par les intrants chimiques et la monoculture généralisée.

L'agriculture est à la croisée des enjeux pour la transition. Elle est avant tout vivrière bien que sa production soit aujourd'hui trop déconnectée du territoire qu'elle pourrait nourrir directement. Elle est aussi de plus en plus productrice d'énergies renouvelables (centrales photovoltaïques, unités de méthanisation...) qui la rend cependant dépendante du tarif de vente de l'énergie. Enfin, par les sols qu'elle cultive elle est aussi déterminante dans la protection des terres, leur enrichissement pour favoriser la captation du CO2 et lutter contre l'effondrement de la biodiversité, et sculptrice du paysage caractéristique du Pays des Coteaux.

Réfléchir la transition du Pays des Coteaux implique de fait une réflexion sur l'évolution de l'agriculture, le changement des pratiques, mais aussi sur la valorisation de sa capacité de transversalité. L'agriculture peut et doit être source de synergies avec le territoire et ses autres secteurs d'activité et de vie.

En évoluant, l'agriculture peut réduire ses émissions carbone, reconnecter le métier au paysage et ses enjeux de biodiversité et de résilience, produire une alimentation saine et locale pour les habitants des Coteaux. Ajouter à cette transition l'amplification des synergies territoriales permettront à ce secteur vulnérable face au changement climatique et ses épisodes météorologiques de se créer une résilience, mais aussi de générer une attractivité nouvelle et diversifiée au territoire. De favoriser les solidarités et les mutualisations sur un territoire plus tourné vers le local.

L'agriculture responsable de 61 % des émissions carbone du territoire (données de 2015)



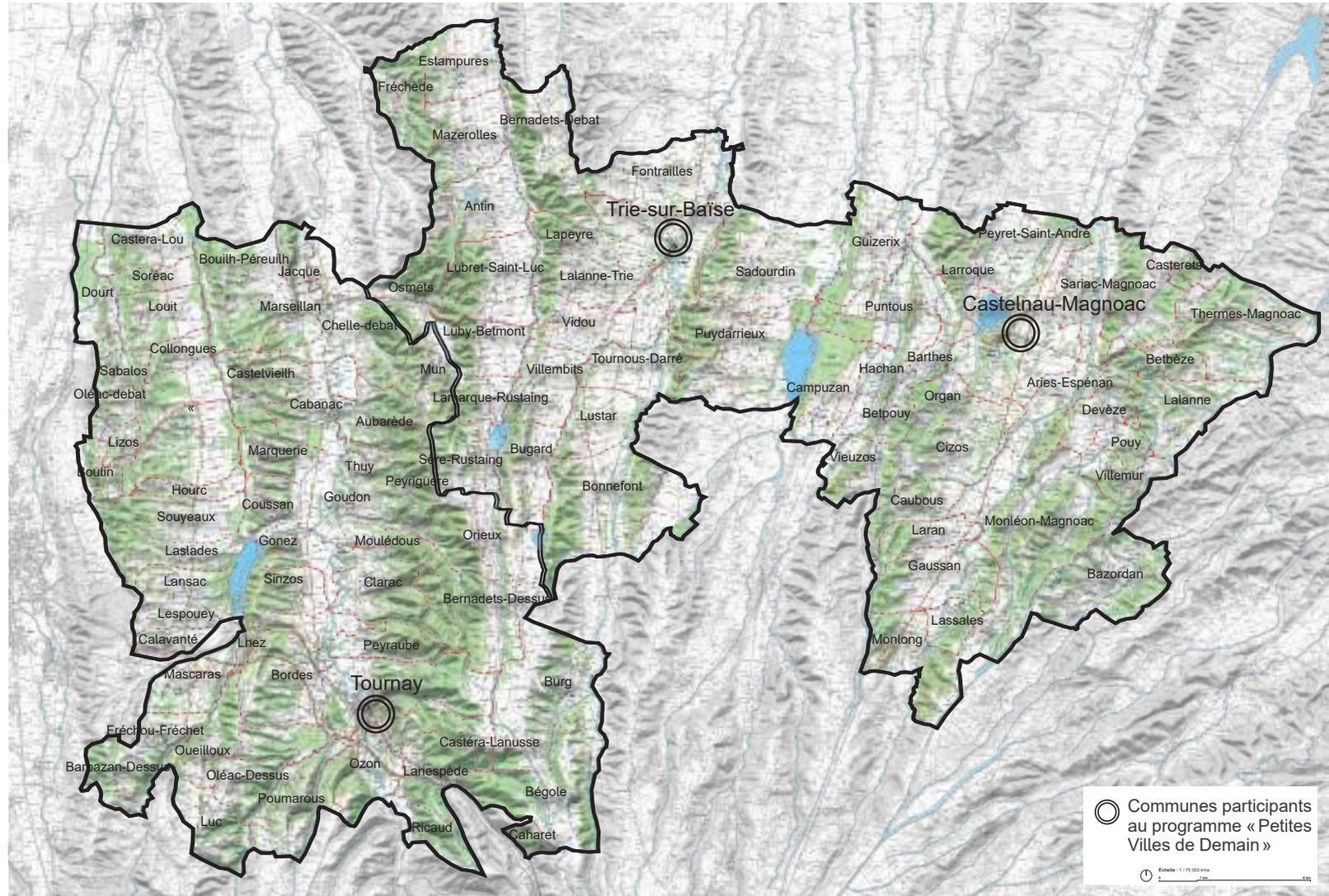
# Les enjeux de l'atelier

Les programmes « Petites Villes de Demain », de moteur pour accélérer la transition énergétique du territoire

## Comment amplifier, comment développer ces initiatives à l'échelle du PETR ?

Amplifier la transition écologique à l'échelle du PETR demande à la fois des moyens (financier et en ingénierie) et de la méthodologie. Deux pistes de réflexion nous semblent importantes à explorer :

- **S'appuyer sur les programmes nationaux (OPAH, mais aussi « Petites Villes de Demain »...)** pour développer des projets allant de l'échelle de l'aménagement du territoire, à celle de l'édifice, à travers le déploiement d'ingénierie et de financements.
- **Faire connaître, organiser le partage d'expérience entre élus, entre techniciens, entre membres de la société civile, pour construire une méthodologie partagée de projet et une culture de la coopération.**



---

# LES ENSEIGNEMENTS DE L'ATELIER

# Déterminer des unités d'espace et d'action

## Une méthodologie d'action

Comme nous l'avons vu, l'échelle de la commune se révèle parfois trop petite pour réfléchir à la mise en place de certains projets. À l'inverse, celle de la communauté de commune, ou du PETR peut se révéler trop lourde, ou inopérante notamment lorsque les réflexions sont à cheval sur des limites administratives (avec d'autres communautés de commune, un autre département, etc.).

Pourtant les projets participants à l'amplification de la transition écologique sont nombreux et demandent des réponses spécifiques pour :

- favoriser l'émergence d'initiatives privées, par un accompagnement de la collectivité;
- permettre de répondre aux besoins des collectivités, nécessitant une coopération plus large que celle de la commune.

**Il faut donc faciliter le fonctionnement de l'action publique en repensant les modes d'agir, pour adopter une visée plus directement opérationnelle.**

Pour rendre le plus opérants l'accompagnement et le développement des projets, il faut se poser la question de la méthodologie mise en place, pour fournir l'effort nécessaire et suffisant. Les échanges de l'atelier nous ont conduits à repenser l'unité d'espace et d'action d'un projet, ou d'une thématique de la transition écologique. Pour cela, nous proposons de déterminer :

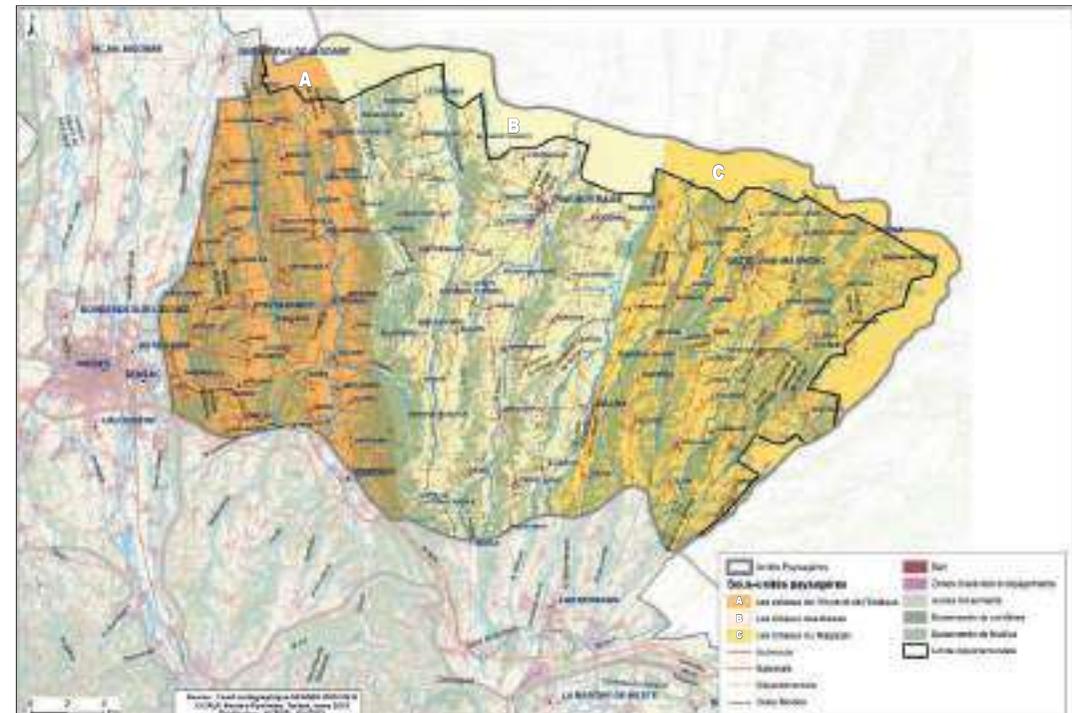
1. **le périmètre de réflexion pertinent;**
2. **le périmètre d'action (intercommunalité, syndicat mixte ad hoc, PETR, simple commune, etc.).**

**Considérer que le périmètre de réflexion (exemple bassin de vie) n'est pas forcément le périmètre d'action (exemple intercommunalité), il faut se poser la question de la redéfinition de ces périmètres pour plus de cohérence et d'efficacité.**

À titre d'exemple, le travail de l'atlas des paysages sur l'unité paysagère des coteaux de Bigorre établit un premier redécoupage en trois sous-unités paysagères. Peuvent aussi être considéré comme périmètre de réflexion et d'action, les bassins versants d'une rivière,

le contour d'une retenue collinaire (exemple du lac de l'Arrêt Darré), un massif boisé, un ensemble de collines, etc. **La thématique des biorégions semble particulièrement adaptée à des structures de coopération cohérentes. Elles recourent les limites géographiques prenant en compte les communautés humaines et les écosystèmes.**

Carte des sous-unités paysagères de l'atlas des paysages (effectué par le CAUE 65 - Vu D'Ici - Terre-Neuve - Althis - Emanence)



# Le partage d'expérience, un moment clé pour la dynamique d'amplification des projets de transition écologique

## Un atelier permanent

**Les deux jours d'atelier ont fait émerger l'une des principales ressources du territoire : la présence de très nombreux élus (103 communes) et la culture de la convivialité. Il faut s'appuyer sur cette énergie pour instaurer des ateliers permanents.**

**L'enjeu de ces ateliers permanents sera de favoriser les échanges d'expérience pour amplifier les projets de transition écologique. Il s'agit de renforcer les structures de coopérations, en mettant l'intelligence collective et la sociabilité au centre, pour créer une culture commune de l'action.**

Parcourir un territoire dans sa diversité, rencontrer ses habitants est le socle qui permettra de faire émerger et s'épanouir des projets inventifs et nombreux. S'il est parfois difficile de mobiliser largement autour de projets d'ensemble, la forme de ces ateliers devra s'adapter aux contraintes spécifiques d'un territoire rural, où les élus cumulent une activité professionnelle avec leur mandat. De la même manière que cela a été fait lors de

l'atelier flash, les moments de convivialités seront associés à ceux de travail pour créer une dynamique de groupe et renforcer les liens entre les acteurs.

**Ces ateliers encourageront l'approche transversale des thématiques de la transition écologique, pour assurer la viabilisation économique des projets. Dans cette optique, ils rassembleront des élus, des partenaires publics et privés.** Ce travail coopératif aura pour but de mener des actions ancrées dans la réalité propre du territoire, permettant de répondre avec une plus grande justesse à ses besoins. Les ateliers devront concourir à l'émergence et aux soutiens des nombreuses initiatives présentes sur le territoire, pour :

- créer des cercles vertueux reposant sur des partenariats public-privé (exemple du recyclage des déchets verts des collectivités vers les unités de méthanisation) ;
- proposer des appels à projets pour s'appuyer sur les énergies locales ;
- favoriser le multi-usage des infrastructures demandant l'implication de nombreux

acteurs dans un projet d'ensemble (exemple du lac de l'Arrêt Darré) ;

- participer à la définition du périmètre d'action et de réflexion nécessaire à la création d'une infrastructure, notamment sur la question des partenaires à impliquer et de l'implantation adéquate (exemple des unités de méthanisations).

# Le partage d'expérience, un moment clé pour la dynamique d'amplification des projets de transition écologique

## Le fonctionnement d'un atelier permanent

Les ateliers permanents sont une démarche volontariste, à laquelle les participants doivent souscrire. Leur implication dans le processus de projet est décisive.

La forme de ces ateliers est à définir et peu prendre des aspects variés pour s'adapter aux besoins spécifiques de chaque projet. Néanmoins, nous pouvons déjà énumérer certains nombres d'invariants et d'enjeux posant les bases d'une méthodologie reproductible, mais évolutive :

- **La création d'un atelier thématique.** La création d'un atelier autour d'une thématique doit favoriser l'émergence de projet porté par le public (élus et services techniques), comme du privé. À ce titre, les différents porteurs doivent pouvoir le solliciter.
- **La composition des groupes.** Il est important de pouvoir mobiliser largement les acteurs impliqués directement dans un projet (porteurs de projets, investisseurs), comme l'ensemble des personnes et

partenaires pouvant permettre de faciliter son développement (institutionnels, ou privés). A cela, il faut ajouter l'importance de la présence d'intervenant extérieur.

- **Le fonctionnement des ateliers.** La décomposition des séances d'atelier doit garder une souplesse et peut être envisagée sous plusieurs modalités :
  - » **Des visites de sites,** pour l'implantation, ou le développement d'un projet (un terrain, un bâtiment, un village, etc.), pouvant prendre la forme de diagnostic en cheminant.
  - » **Des ateliers de co-conceptions, de table ronde et de débat,** alternant entre travail en grands groupes ouverts, sur des thématiques globales, ou en petits groupes, sur des sous-thématiques précises.
  - » **Des présentations d'intervenants extérieurs,** sous la forme de partage d'expérience, ou de courtes formations sur des thèmes spécifiques.
  - » **Des voyages d'étude,** sous la forme de visites d'exemples situés sur, ou en dehors du territoire, proche, ou lointain.



Visite de l'unité de méthanisation pour comprendre collectivement son fonctionnement et la démarche de projet des porteurs de projet



Débat collectif suite à la présentation des enjeux de la transition écologique du territoire par Zefco

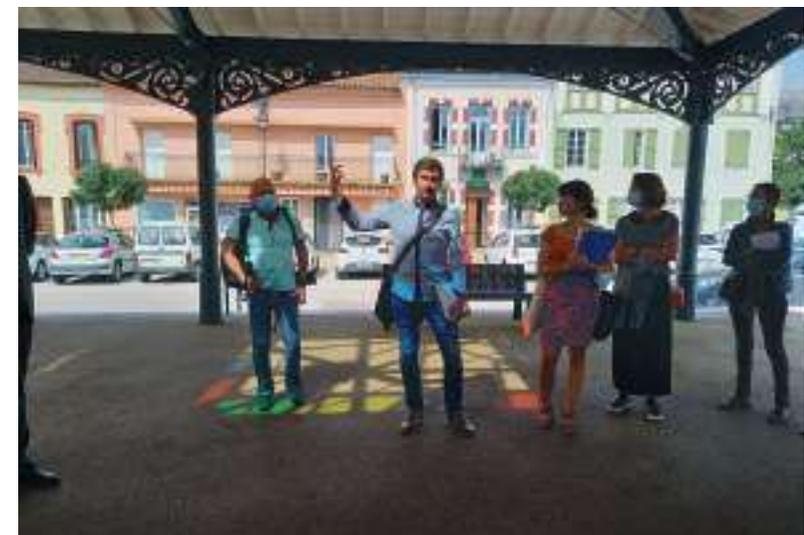
# Le partage d'expérience, un moment clé pour la dynamique d'amplification des projets de transition écologique

## L'animation de l'atelier permanent

**Pour faire vivre cette culture du projet partagé à travers les ateliers permanents, il est important de pouvoir disposer d'une personne en charge de leur organisation.**

Son rôle sera de coordonner la partie logistique et le déroulé des ateliers. Elle sera le relais entre les collectivités et les porteurs de projet. Elle fera remonter les initiatives et faciliter la mise en relation des acteurs du territoire, en prenant contacte avec les partenaires en vue de l'organisation d'un atelier. Ce rôle pourrait être mutualisé avec celui des chargés de projets de « Petites villes de demain », déjà impliqués dans la démarche de transition du territoire.

- 1- Visite commentée du site du projet d'agrivoltaïsme
- 2-3- Atelier table ronde divisé en petits groupes de réflexions autour de thématiques ciblées
- 4- Présentation, par le bureau d'étude, du programme d'OPAH-RU, dans le cadre de « Petite ville de demain »



# Engager la transition grâce à de premières actions rapides

Le cap fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone est très exigeant dès l'échéance 2030 et peut sembler difficile à atteindre tant il semble éloigné de la réalité du territoire. Pour le faire atterrir sur le territoire, de premières actions rapides doivent déclencher l'engagement du territoire dans la transition pour acter de premières victoires rapides. Elles seront complétées par des actions prospectives à plus long terme présentées plus loin.

Les idées d'action listées ici sont issues des échanges des ateliers sur table ronde. Ces premières propositions mériteraient d'être approfondies et soumises à plus de temps d'échange avec les acteurs du territoire : l'atelier permanent répond à cet enjeu.

## La transition énergétique

- » Organiser une journée de sensibilisation sur le thème énergétique rassemblant l'ensemble des acteurs du territoire pour faire de la pédagogie et partager ensemble les bonnes idées - Pour présenter les conclusions de l'étude départementale d'identification des potentiels EnR&R du territoire.
  - » Profiter de la transition pour le développement des filières locales : faire intervenir des artisans locaux pour la rénovation énergétique
  - » Réaliser une campagne de mesure thermique sur le territoire pour identifier les « passoires thermiques » et cibler des interventions prioritaires sur ces bâtiments. Cette étude pourrait être menée par Altaïr.
  - » Rénover les bâtiments publics en priorité pour montrer l'exemple
  - » Mener une étude d'identification des sites propices à l'installation de centrales solaires
- » Informer les administrés des actions de l'OPAH déjà menées
  - » Généraliser l'extinction de l'éclairage public la nuit : extinction totale à partir d'une certaine heure ou mise en place de détecteurs de présence
  - » Tous les bâtiments neufs devraient obligatoirement installer des panneaux solaires photovoltaïques.
  - » Développer la microhydroélectricité en priorité, un héritage à l'hydroélectricité très présente régionalement
  - » Se positionner sur l'autoconsommation et le stockage et associer les habitants pour + d'acceptabilité sociale
  - » Fédérer autour de la méthanisation : l'information est déjà existante et le démarchage très présent. Il s'agit à présent de fédérer pour développer la méthanisation grâce à des discussions permettant de lever les freins à son implantation.

---

# Engager la transition grâce à de premières actions rapides

## La transition des mobilités

- » Créer une application de partage des besoins de mobilité pour structurer le covoiturage sur le territoire
- » Dans le cadre des associations sportives et des activités de loisirs, diffuser en début d'année les coordonnées des participants pour instaurer le covoiturage entre participants : notamment pour les activités sportives des enfants.
- » Élargir le transport en commun des personnes âgées pour les conduire au marché (déjà mis en place sur la commune de Bonnefont) ou à d'autres services
- » Mettre en lumière l'épicerie ambulante « Les Frangines » qui se déplace dans les villages et élargir cette dynamique à d'autres services
- » Mailler le territoire de linéaires cyclables

---

# Engager la transition grâce à de premières actions rapides

## L'agriculture génératrice de synergies territoriales

- » Identifier les lieux de production agricoles sur le territoire et les partager dans un annuaire circuits-courts
- » Encadrer le tri des déchets verts municipaux pour alimenter les chaufferies biomasse
- » Alimenter les cantines des écoles et des maisons de retraite avec l'agriculture produite sur le PETR

---

# Assurer la transition du territoire à long terme

## La transition énergétique

- » Mener une réflexion sur les matériaux employés pour rénover le parc bâti :
  - » Mener une étude d'identification des filières de construction biosourcées sur le territoire, en lien avec la Région.
  - » Mettre en place un annuaire des constructeurs et artisans locaux mobilisables pour les travaux de rénovation.
  - » Organiser des chantiers ouverts au public sur les opérations de rénovation du parc bâti public : chantiers participatifs, échanges, prise d'informations...
  - » Diffuser le solaire photovoltaïque en développant les subventions
  - » Généraliser l'autoconsommation collective sur les logements collectifs : implantation en toiture de panneaux solaires photovoltaïques alimentant en électricité tous les logements concernés
- » Chauffer massivement au bois à condition que ce soit du bois régional : travailler avec les filières et la région
  - » Travailler collectivement à la construction de nouveaux paysages et à leur acceptabilité
  - » S'appuyer dès que possible sur des projets d'échelle collective : association de communes sur un site d'intérêt commun

---

# Assurer la transition du territoire à long terme

## La transition des mobilités

- » Faciliter le recours au vélo électrique :  
flotte partagée, location annuelle,  
prêts...
- » Structurer une offre de services du  
quotidien mobile qui se déplace dans  
les communes du territoire pour  
réduire les déplacements individuels :  
épicerie mobile, médecins, services  
administratifs...
- » Travailler l'attractivité des bourgs-  
centres et de leurs logements pour  
lutter contre l'envie d'aller s'installer  
plus loin

---

# Assurer la transition du territoire à long terme

## L'agriculture génératrice de synergies territoriales

- » Dédier 2-3 personnes à la structuration des filières d'alimentation et de construction biosourcées
- » Repenser l'accompagnement du tissu économique en mobilisant les chambres consulaires aux échanges et à la réflexion
- » Implanter des outils de transformation maîtrisés par les agriculteurs
- » Profiter des services rendus par la ville : collecte des urines des écoles pour faire des engrais naturellement azotés pour l'agriculture
- » Associer agriculture et production énergétique : cultures ombragées par des panneaux photovoltaïques, élevage et centrales photovoltaïques au sol, unités de méthanisation...
- » Ouvrir l'agriculture à tous : partage de savoir-faire type « La Grande aux savoir-faire », tourisme agricole

# ANNEXES

Travaux préliminaires :

- » Présentation des enjeux de la phase d'animation par Zefco